

Voici les points traités dans l'instance de proximité le 10 juillet



« Ensemble c'est mieux » ?

Après l'absence d'émission « Ensemble c'est mieux » pendant le confinement et la fin de saison ! Fin de clap annoncé pour cette émission version Alsace !

Fanny Klipfel nous confirme ce qu'elle a dit à l'équipe. A la rentrée de janvier 2021, plus qu'une seule émission pour la région Grand Est. Pour l'instant pas trop de réponse au Qui fait Quoi Où et Comment ? Mais nous avons bien compris qui restait en lice. Un indice : c'est l'un des rédacteurs en chef adjoint de Reims qui pilotera ECM.

La nouvelle formule à l'étude serait donc celle qui est en place sur l'antenne de Reims et Nancy avec beaucoup d'interactivité et le traitement de sujets sociétaux .

Que devient le personnel dédié à cette émission aujourd'hui, sans compter des modules faits par nos équipes légères ? Ils travailleront sur les projets de régionalisation nous répond-on. Peut-être, mais la régionalisation a pris du retard, et aura-t-elle vraiment lieu ? [Commentaire FO : le réveil de l'après Covid est violent ! Geler des postes, supprimer une émission, des modules comme « complètement à l'est » qui disparaissent de la grille, des émissions politiques que nous n'avons pas vu reprendre après le déconfinement du 11 mai puisque France TV est resté confiné. Cela a de quoi interroger, pas vous ?](#)

Notre actuel directeur, Monsieur Dubois, est pour une cohérence de grille au sein du réseau (donc ok pour cette unique émission ECM Grand Est), il souhaite aussi répondre aux souhaits des téléspectateurs (tout à son honneur), et assurer l'emploi des salariés : ok, mais concrètement comment ? surtout en gelant des postes...



En selle !

Quid du plan de mobilité (PDM) en Alsace ?

Le PDM, une obligation pour les entreprises de plus de 100 travailleurs depuis le 1er janvier 2018.

La promotion du vélo peut faire partie de ce plan. De plus, dans le contexte nouveau de déconfinement, la pratique du vélo pour se rendre au travail permet aux salariés de respecter la distanciation,

d'éviter les encombrements dans les transports en commun. France Télévisions déploie son plan vélo afin de promouvoir l'usage du vélo pour les trajets Domicile – Travail.

La Direction du siège a exposé son plan vélo en mai dernier, les élus de proximité Alsace demandent donc à la Direction de mettre en selle le plan vélo Alsacien.

La Direction nous promet une réunion en septembre pour en parler.

[Commentaire FO: On applaudit des 2 mains le projet vélo de la direction parisienne. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.](#)

En attendant «**Au boulot à vélo**» est toujours d'actualité ! Le président des ASC Christian Laemmel reviendra vers vous pour la chasse aux balises, en vélo bien sûr. Et notez bien la date dans votre agenda, le 3 septembre, la Direction et les activités sociales & culturelles Alsace vous proposent l'atelier vélo.



Emploi

A la Fabrique : 6 personnes ont quitté l'entreprise ou vont partir dans le cadre de la RCC. Tous les postes seront remplacés sauf celui de l'assistante.

Au COCA de mai Philippe Olivier a été nommé chef machiniste.

Concernant les postes de techniciens vidéos ils seront mis en consultation au COCA de septembre. Suite au départ de Laurence Miller, son poste sera mis en consultation.

Sur l'antenne Alsace : 4 personnes sont déjà parties en 2019, pour 2020 un départ pour projet professionnel et 6 postes sont prévus. Nous apprenons que seuls 2 postes seront publiés (poste de rédacteur en chef à Mulhouse et un poste de gestion administrative), donc 4 postes gelés.

Au COCA de juin Stéphanie Lafuente a été nommée rédactrice en chef et Anne de Chalendar promue en tant que conseillère information et aux programmes au sein du service Antennes et Contenus de France 3 Grand Est.

Lucie Durand remplacera Brigitte Waltsburger à la Circom. Ce qui fait une secrétaire en moins au service RH puisqu'elle ne sera pas remplacée.

Pas de nouveauté concernant la situation à la Direction Régionale. L'intérim dure depuis 20 mois.

Commentaire FO: *d'un côté on nous dit qu'avec la régionalisation, il y aura plus de travail et de l'autre côté on gèle des postes de personnels qui « fabriquent ». Incohérence qui va se traduire par une pression sur le personnel actuel. Faire plus avec moins de personnel, nous savons tous que ce n'est simplement pas possible. A moins de dégrader les conditions de travail et la qualité de notre production.*

Abonnement Presse Quotidienne régionale (PQR)

Vos élus demandent depuis un an une réflexion et une prise de décision concernant les abonnements de presse quotidienne (papier & numérique) depuis août 2019. La décision ne sera pas toujours pas pour aujourd'hui mais le directeur promet une réponse d'ici la fin de l'année... 2020. Fanny Rey a été missionnée pour faire un tour d'horizon Grand Est. La tendance sera bien sûr plus de numérique et moins de papier.

Tickets restaurants, part patronal ou prime repas

Le souci de paie concernant les TR est en train de se résoudre à la Fabrique. Les modalités qui ont été mises en place par la direction pendant le confinement sont les mêmes au sein de toute l'entreprise.

Aujourd'hui où en sommes-nous ? A compter du 15 juin 2020, l'indemnité repas de 12€ n'est plus versée et on reprend le système des tickets restaurants, que l'on soit sur site ou en télétravail.

Donc pour synthétiser du 1er au 14 juin, la somme de 12€ pour les personnes sur site sera sur la paie de juillet. Pour les dates comprises entre le 15 juin et 30 juin, on reprend le cycle habituel de 2 mois d'écart donc les TR seront distribués en août (ou septembre selon le retour des secrétaires).



Forfaits éléments variables (EV)

La nouvelle ligne « forfait EV » apparue sur la paie du mois de juin correspond à une des mesures prises par la direction FTV suite à la négociation avec les organisations syndicales « cf Conséquences du confinement sur les Congés et autres droits à absence et sur la rémunération ».

En effet, il a été défini que la rémunération de ces salariés concernés par des éléments variables serait maintenue à 100 % de leur rémunération fixe auquel s'ajoute le cas échéant un complément d'EV.

Ce complément d'éléments variables est calculé sur la moyenne des éléments variables de salaire liés à l'activité perçus au cours des 3 mois civils qui ont précédé le confinement (donc de décembre 2019 à février 2020 sachant que les EV sont valorisés à M+1 donc sur les paies de janvier à mars 2020). La moyenne d'EV ainsi déterminée est confrontée à l'activité réelle du collaborateur sur la période (pour ceux ayant pu travailler) et vient en complément des éventuels éléments variables de salaire perçus sur la période d'activité.

Sur la paie de juin, les éléments variables concernent la période de confinement allant du 16 mars au 30 avril. En paie de juillet, cela concernera la période du mois de mai. Ce dispositif s'arrête au 15 juin.

En Alsace cela concerne 73 salariés. Si vous avez besoin d'explications sur le mode de calcul, contactez le service RH.

Commentaire FO: *Merci aux OS (organisations syndicales) et à la direction FTV.*



Bilan handicap

Le bilan handicap de la Fabrique sera présenté plus tard. Sur l'antenne Alsace, le calcul a été fait sur la base de 166 personnes. Pour rappel, l'obligation légale d'emploi de personnes en situation de handicap est de 6%. A France 3 Alsace on compte 13 collaborateurs soit un taux de 6,88%, en hausse par rapport à l'année précédente (5,74%). Sur ces 13 personnes il y a 2 personnes non déclarées dans la DOETH (déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés) en raison de leur absence sur l'année 2019.

En 2019, 2 collaborateurs en situation de handicap ont

quitté l'entreprise. La répartition est la suivante : 7 femmes et 6 hommes.

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, il y a eu plusieurs actions de sensibilisation et d'animations comme une prévention de santé visuelle via Optic 2000, l'intervention de l'association handi chiens, participation à l'opération Duoday (formation d'un duo entre une personne en situation de handicap et une professionnelle de la communication).

Certains salariés ont pu bénéficier d'un bureau électrique et d'une souris ergonomique dans le cadre du maintien dans l'emploi.

Pour toutes questions vous pouvez vous rapprocher de Eric Engelvin, interlocuteur RH et bien sûr retrouver l'accord handicap de FTV sur mon Kiosque.

Commentaire FO : Nous sommes à votre écoute pour toute question relative à ce sujet. Bilan handicap positif sur l'antenne Alsace avec un beau focus sur le thème une fois dans l'année. Nous demandons à la direction de continuer dans ce sens et si possible de porter ce sujet collectivement tout au long de l'année.

Absentéisme 2019

La Fabrique : on comptabilise 164 jours d'absence pour maladie, 64 jours pour le 1er semestre 2020. Les élus ont demandé pour la prochaine réunion les chiffres 2018 pour pouvoir faire un comparatif.

Sur l'antenne Alsace le taux d'absentéisme, tous motifs confondus s'élève à 6,49 %. En voici le détail : 6,63% pour la technique, 6,27% chez les journalistes. Si on compare les pourcentages avec ceux de 2018 on constate une baisse à la rédaction (-2points) mais une hausse chez les PTA (+1point).

Les pics d'absence maladie se situent toujours en février et en octobre.

Plus de 70% sont des petits arrêts, plus précisément des arrêts se situant de 1 à 7 jours. Tous les retours longue durée sont accompagnés par le biais d'un entretien avec la RRH, le ou la manager et bien sûr le salarié.

L'absence touche plus les personnes de + de 55 ans.

Par rapport au réseau France3, le taux d'absentéisme est quasiment le même soit 6,36%.

Certains métiers où le taux d'absentéisme est élevé sont suivis par la direction. Les RP resteront attentifs de leur côté aussi.



Impact Covid sur le collectif de travail

Après 3 mois de confinement, beaucoup ont apprécié ce moment, pour d'autres ce fut plus compliqué. Sans compter le télétravail sur 5 jours demandé par la direction pour les métiers administratifs et supports. (la direction est revenue sur cette décision officiellement, mais bon, les salariés eux s'étaient déjà organisés comme ça).

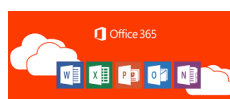
Quid du collectif au sein de notre antenne ? Qui a choisi les personnes qui travailleraient ou pas ?

Du côté de la direction, ils ont fait le job comme on dit : des groupes de paroles ont été mis en place avec la direction, avec le psychologue du travail. Les managers ont réalisé régulièrement des réunions de service

et des entretiens individuels. Parfait, mais ce que veulent la plupart des salariés c'est du travail !

En ce moment sont réalisés les entretiens annuels et professionnels. Chers collègues, exprimez-vous

Commentaire FO : *effectivement les moyens mis à disposition ont été nombreux de la part de notre direction et on les en remercie. Il sera intéressant de travailler sur cette drôle de période pour n'en garder que le meilleur et pourquoi pas capitaliser de nouvelles pratiques ?*



Office 365

Nous avons fait un point avec la Direction car depuis la migration les Représentants de Proximité n'avaient plus accès à leur adresse mail rp.alsace@francetv.fr.

Nous avons demandé à la Direction de pouvoir utiliser les outils collaboratifs d'Office 365 et ainsi bénéficier de toutes leurs fonctionnalités (par exemple : La création de groupe de travail dans Teams). C'est maintenant chose faite (merci Bruno!). Nous déplorons la méthode de Paris qui consiste à passer par notre service informatique, qui sert juste de relais car ce dernier n'a pas la main sur le système.

Quelle organisation, merci Paris !

Commentaire FO : *Et vous comment s'est passé le passage à Office 365 ?*

Bonne Vacances, et prenez soin de vous !

Vos interlocuteurs FO en Alsace :

Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3

Eric Vial : Élu CSE Réseau France3 & CSE Central

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Déléguée syndicale, Alsace

henri.weiken@francetv.fr

eric.vial@francetv.fr

emeline.droxler@francetv.fr

